



Interdit bancaire à cause de chèques en blanc

Par **Vanessadu57_old**, le **25/10/2007** à **13:19**

Mon divorce sera prononcé le 7 novembre 2007.

Entre temps, alors que nous sommes séparés depuis plus d'un an et demi, mon futur ex mari a fait des chèques en blanc avec l'un de nos anciens chéquiers qui ne nous servait plus puisque ce compte n'était plus alimenté; bien entendu, ces chèques sont revenus impayés et par le plus grand des hasards il m'apprend que nous sommes interdit bancaire. Pourtant c'est lui qui a signé ces chèques sans mon consentement et sans que je n'en sache strictement rien du tout. je pense qu'il l'a tout simplement fait exprès pour que je plonge avec lui. je suis extrêmement ennuyée dans la vie de tous les jours à cause de cet interdit.

ma question est : serais-je libérée de tout ça lors du prononcé du divorce ????